DLP 19-8-85547926



PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

_ RESEAU FITOU _ N° 5 - 14 AOUT 1985

TORDEUSES DE LA GRAPPE

> Traitez à partir du 16 Août en utilisant uniquement un produit de type préventif.

Les pontes sont en nette augmentation depuis ces derniers jours. Le temps chaud et humide que nous avons actuellement est favorable à leur évolution. Le troisième vol risque d'être assez prolongé compte tenu des conditions climatiques. Il sera donc nécessaire de surveiller à nouveau les parcelles dans les 8 à 10 jours qui suivent le traitement. Une nouvelle intervention pourra alors être envisagée si l'on trouve des pontes récentes.

ACARIENS

Ils sont en forte recrudescence et dans certaines vignes, ce problème devient maintenant très sérieux. Si vous constatez leur présence, ajoutez un acaricide lors du traitement anti-tordeuse. Les spécialités à base de fenvalérate (Sumicidin) permettent à la fois de lutter contre les tordeuses et de limiter le développement des acariens.

Tirage du 14 août - ISSN N° 0755 666 7
SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX - MONTPELLIER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC - ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42



7/10

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD